



Prix AUC de collaboration entre les milieux universitaire et non universitaire

MODALITÉS POUR 2025-2026

OBJECTIF

L'objectif du Prix de collaboration entre les milieux universitaire et non universitaire offert par la FBAUC est d'encourager la collaboration avec les urologues exerçant en milieu non universitaire et s'intéressant à la recherche scientifique afin de combler le fossé entre la recherche clinique et la pratique dans le monde réel. En combinant l'expertise en recherche scientifique avec l'expérience clinique et la diversité des patient·e·s en milieu non universitaire, ce prix vise à améliorer les résultats pour les patient·e·s, à optimiser la prestation des soins et à faciliter la transposition des résultats de recherche dans l'exercice de l'urologie au quotidien.

PRIX

Il est prévu que deux subventions de 50 000 \$ soient octroyées sur une période de 12 mois.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Ce prix est ouvert à tout·e chercheur·euse d'un centre universitaire collaborant avec un·e urologue en milieu non universitaire pour la progression des soins urologiques au Canada. (Les deux collaborateur·trice·s doivent être des urologues.)

Les candidat·e·s doivent être des membres actif·ve·s en règle de l'AUC.

Les demandes doivent inclure un budget détaillé comprenant toutes les sources de financement supplémentaires et les montants correspondants. Le budget peut inclure des frais de déplacement (classe économique avec possibilité de surclassement) et d'hébergement (chambre individuelle).

Voici quelques exemples d'activités classées par ordre de priorité et admissibles au financement (liste non exhaustive) :

- Essais cliniques
- Projets de recherche en science fondamentale ou de recherche clinique



- Projets QI
- Projets d'amélioration des soins

La préférence sera accordée aux projets qui n'utilisent PAS le financement pour soutenir les salaires, mais plutôt pour couvrir les frais nécessaires à la réalisation du projet de recherche.

Les bénéficiaires devront présenter leurs travaux de recherche lors du congrès annuel de l'AUC.

L'activité doit être réalisée dans les douze (12) mois suivant l'octroi de la subvention.

Toutes les bénéficiaires de la subvention sont tenues de soumettre un rapport résumant leur expérience **dans les six mois** suivant la fin de l'activité.

Les bénéficiaires qui présentent une autre demande seront classés par ordre de priorité en fonction de la publication de leurs résultats antérieurs.

SOUMISSION DES DEMANDES

La date limite de soumission est fixée au **1^{er} mai 2026**.

- 1) Toutes les demandes doivent être soumises par voie électronique via le site Web de la FBAUC (www.cuasf.org).
- 2) Les documents suivants doivent être joints à la demande :
- 3) Proposition de recherche : voici quelques suggestions pour la préparation de la proposition de recherche (5 pages maximum, interligne simple, police standard 12 points, marges de 2,5 cm). Les rubriques suggérées sont les suivantes :
 - a. Énoncé des objectifs
 - b. Projets de recherche pertinents menés récemment par le ou la candidat(e)
 - c. Brève revue de la littérature et mise en contexte
 - d. Hypothèses
 - e. Plan et méthodologie
 - f. Analyse des données
 - g. Répercussions du projet proposé
 - h. Budget (y compris toutes les sources de financement)



i. Références
4) Curriculum vitae (CV)

Un comité scientifique examinera toutes les demandes, et une note minimale de 7/10 sera requise pour obtenir un financement.

Pour toute question, veuillez-vous adresser à :

Marfisa Defrancesco
Marfisa.defrancesco@cua.org